

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 14/022 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE HABILITANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A SIGNER ET EXECUTER LES MARCHES RELATIFS AUX PRESTATIONS DE NETTOYAGE COURANT DES LOCAUX DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

---

#### SEANCE DU 31 JANVIER 2014

L'An deux mille quatorze et le trente-et-un janvier, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Pascaline, CHAUBON Pierre, COLONNA Christine, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MOSCONI François, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PANUNZI Jean-Jacques, POLI Jean-Marie, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, RUGGERI Nathalie, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. ANGELINI Jean-Christophe à M. VANNI Hyacinthe  
Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane à Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette  
Mme CASALTA Laetitia à Mme NIELLINI Annonciade  
M. CASTELLANI Michel à Mme SIMONPIETRI Agnès  
M. CASTELLI Yannick à M. ORSUCCI Jean-Charles  
Mme FEDI Marie-Jeanne à Mme RISTERUCCI Josette  
Mme FRANCESCHI Valérie à Mme RUGGERI Nathalie  
M. FRANCISCI Marcel à M. PANUNZI Jean-Jacques  
Mme HOUEMER Marie-Paule à Mme CASTELLANI Pascaline  
Mme MARTELLI Benoîte à M. ORSINI Antoine

M. NICOLAI Marc-Antoine à M. FEDERICI Balthazar  
 M. SANTINI Ange à M. de ROCCA SERRA Camille  
 M. STEFANI Michel à M. BASTELICA Etienne  
 M. SUZZONI Etienne à Mme GRIMALDI Stéphanie  
 M. TALAMONI Jean-Guy à M. POLI Jean-Marie

**ETAIENT ABSENTS : Mme et M.**

NATALI Anne-Marie, SINDALI Antoine.

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 19 décembre 2013,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ARTICLE PREMIER :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer et exécuter les marchés à bons de commande relatifs aux prestations de nettoyage courant des locaux de la Collectivité Territoriale de Corse avec :

- Lot 1 - Nettoyage des locaux sis à l'Hôtel de Région à Ajaccio : la **SARL LA CLE DU NETTOYAGE** sise 11, avenue Noël Franchini à Ajaccio pour un montant annuel minimum HT de 180 000 € et un montant annuel maximum HT de 450 000 € *soit pour 48 mois un montant minimum HT de 720 000 € et un montant maximum HT de 1 800 000 €.*
- Lot 2 - Nettoyage des locaux grands sites Secteur Ajaccio et Corse-du-Sud : le **Groupement SARL LA CLE DU NETTOYAGE - BG NETT** dont le mandataire la Sarl La clé du nettoyage est sise 11, avenue Noël Franchini à Ajaccio et le cotraitant est situé immeuble « Les mimosas » à Penta di Casinca, pour un montant annuel minimum HT de 155 000 € et un montant annuel maximum HT de 400 000 € *soit pour 48 mois un montant minimum HT de 620 000 € et un montant maximum HT de 1 600 000 €.*

- Lot 3 - Nettoyage des locaux petits sites Secteur Ajaccio et Corse-du-Sud : la **SARL NETTOYAGE INSULAIRE** sise 8, rue Paul Colonna d'Istria à Ajaccio, pour un montant annuel minimum HT de 80 000 € et un montant annuel maximum HT de 320 000 € *soit pour 48 mois un montant minimum HT de 320 000 € et un montant maximum HT de 1 280 000 €.*
- Lot 4 - Nettoyage des locaux Musée et FRAC à Corte et sites divers : la **SARL EURO NETTOYAGE** sise 10, allée Fuschia, ZI de Purettone à Borgo, pour un montant annuel minimum HT de 80 000 € et un montant annuel maximum HT de 240 000 € *soit pour 48 mois un montant minimum HT de 320 000 € et un montant maximum HT de 1 960 000 €.*
- Lot 5 - Nettoyage des locaux sites secteur Bastia, Biguglia, Ile-Rousse et Haute-Corse : la **SARL CORSE PROPRETE** sise lieu-dit Bastio à Furiani pour un montant annuel minimum HT de 50 000 € et un montant annuel maximum HT de 450 000 € *soit pour 48 mois un montant minimum HT de 200 000 € et un montant maximum HT de 1 800 000 €.*

## **ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 31 janvier 2014

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

**ANNEXE**

<b>RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</b>
--

**OBJET :** Marchés relatifs aux prestations de nettoyage courant des locaux de la Collectivité Territoriale de Corse

Le présent rapport a pour objet de présenter les marchés relatifs aux prestations de nettoyage courant des locaux de la Collectivité Territoriale de Corse.

## I - NATURE DE LA PRESTATION

Il s'agit du nettoyage d'un certain nombre de locaux de la Collectivité Territoriale de Corse.

La fourniture de tous les matériels et produits nécessaires à l'exécution de la prestation, sans exception aucune, sera à la charge du titulaire.

## II - FORME DU MARCHÉ

Le marché comprend 5 lots :

<b>LOT 1 - HOTEL DE REGION - 22, cours Grandval AJACCIO</b>	<b>SURFACES en m<sup>2</sup></b>
HOTEL DE REGION - AJACCIO - 1 <sup>er</sup> et RDC	3871
HOTEL DE REGION - AJACCIO - RDC, 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>	3485
HOTEL DE REGION - AJACCIO - 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup>	1610
APPARTEMENT PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF	273
APPARTEMENT PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE CORSE	0
<b>TOTAL LOT 1</b>	<b>9 239,00</b>

<b>LOT 2 - Grands sites secteur AJACCIO et CORSE-DU-SUD</b>	<b>SURFACES en m<sup>2</sup></b>
VILLA SPINOSI - AJACCIO	617
ANCIENNE CLINIQUE RIPERT - AJACCIO	909
VILLA RIPERT ET SES ANNEXES - AJACCIO	540
LOCAUX RICANTO - AJACCIO	1 890
2 AVENUE DU PREMIER CONSUL - Appartement n° 1 - AJACCIO	197,2
2 AVENUE DU PREMIER CONSUL - Appartement n° 2 - AJACCIO	147,87
CENTRE D'ART POLYPHONIQUE - SARTENE	1 332,61
IMMEUBLE LANCASTER - AJACCIO	142,2
ESPACE CASTELLANI - AVENUE DU MONT THABOR - AJACCIO	1 031,83
<b>TOTAL LOT 2</b>	<b>6 807,71</b>

<b>COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE LOT 3 - Petits sites secteur AJACCIO et CORSE-DU-SUD</b>	<b>SURFACES en m<sup>2</sup></b>
IMMEUBLE LE REGENT - AJACCIO	1 863
CESC - AJACCIO	234
LOCAUX 33 Cours Napoléon - AJACCIO	244,5
SERVICE DES PORTS ET AEROPORTS - AJACCIO	333
LOCAUX rue Solferino - AJACCIO	347
LOCAUX Hangar col de la Seghia - BASTELICACCIA	123
CIO - AJACCIO	207
CIO - SARTENE	61
CITE ADMINISTRATIVE - SARTENE	229
CIO - PORTO-VECCHIO	64
IMMEUBLE MARCHETTI - PORTO-VECCHIO	87,52
BUREAUX LEVIE	168
SITE ARCHEOLOGIQUE CUCURUZZU	24
<b>TOTAL LOT 3</b>	<b>3 985,02</b>

<b>LOT 4 - MUSEE DE LA CORSE ET FRAC - CORTE et SITES DIVERS</b>	<b>SURFACES en m<sup>2</sup></b>
MUSEE DE LA CORSE - CORTE PERIODE DU 1 <sup>er</sup> JUIN AU 31 OCTOBRE	3 427
MUSEE DE LA CORSE - CORTE suite PERIODE DU 1 <sup>er</sup> JUIN AU 31 OCTOBRE	178
MUSEE DE LA CORSE - CORTE PERIODE DU 1 <sup>er</sup> NOVEMBRE AU 31 MAI	3 427
MUSEE DE LA CORSE - CORTE suite PERIODE DU 1 <sup>er</sup> NOVEMBRE AU 31 MAI	178
FRAC CORTE DU 1 <sup>er</sup> JUIN AU 31 OCTOBRE	378
FRAC CORTE DU 1 <sup>er</sup> NOVEMBRE AU 31 MAI	378
5, RUE XAVIER LUCIANI - CORTE	270,5
MAISON VINCENTELLA - FORT D'ALERIA	23
<b>TOTAL LOT 4</b>	<b>4 276,50</b>

<b>LOT 5 - SITES SECTEUR BASTIA, BIGUGLIA, ILE-ROUSSE ET HAUTE-CORSE</b>	<b>SURFACES en m<sup>2</sup></b>
CIO Ile-Rousse	68
FRAC Bastia	173
OTCDC Lot n° 38 - BIGUGLIA	1 102
CIO BASTIA	392
LABORATOIRE DE BIGUGLIA	214
VILLA KER MARIA à BASTIA	870,83
RUE DU COMMANDANT MARCHE – CALVI	293,7
RESIDENCE DU FANGO - BASTIA	737,63
BD HYACINTHE MONTERA - BASTIA	179,1
<b>TOTAL LOT 5</b>	<b>4 053,26</b>

### III - DUREE DU MARCHE ET DELAI D'EXECUTION

Le marché est passé pour une période de 12 mois, à compter de l'ordre de service de démarrage.

Le marché est reconductible 3 fois, de manière tacite dans les conditions définies au CCAP, pour une période de 12 mois, soit une durée maximale de 48 mois.

Le début d'exécution est prévu au 1<sup>er</sup> février 2014.

### IV - LE PRIX

Les prix unitaires comprennent d'une part l'ensemble des prestations et d'autre part tous les frais annexes nécessaires à l'exécution des prestations.

Le marché est passé pour les montants suivants :

Lot	Montants annuels HT	
	Montant Minimum	Montant Maximum
Lot 1 - Nettoyage des locaux sis à l'Hôtel de Région à Ajaccio	180 000 €	450 000 €
Lot 2 - Nettoyage des locaux grands sites Secteur Ajaccio et Corse-du-Sud	155 000 €	400 000 €
Lot 3 - Nettoyage des locaux petits sites Secteur Ajaccio et Corse-du-Sud	80 000 €	320 000 €
Lot 4 - Nettoyage des locaux Musée et FRAC à Corte et sites divers	80 000 €	240 000 €
Lot 5 - Nettoyage des locaux Sites secteur Bastia, Biguglia, Ile-Rousse et Haute-Corse	50 000 €	450 000 €

### V - IMPUTATION

Le marché sera imputé au chapitre 930 - compte 6283 de la section de fonctionnement du budget de la Collectivité Territoriale de Corse.

### VI - PROCEDURE DE CONSULTATION

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert avec mise en concurrence européenne selon les articles 33, 40.V et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Le marché est passé sous la forme d'un marché à bons de commande en application des dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

### VII - CRITERES DE JUGEMENT

A été retenue l'offre jugée économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

1. Valeur technique (pondération : 60 %)

Le critère « valeur technique » a été apprécié au regard des matériels et produits utilisés (25 %) ainsi que de l'équipe mobilisée pour réaliser les prestations (nombre, composition, qualification et formation, organisation) (35 %).

## 2. Prix (pondération : 40 %)

Le critère « Prix » a été apprécié au regard du prix global relatif au nettoyage des sites décrits au CCTP (28 %) ainsi que des prix indiqués pour les sites et prestations supplémentaires susceptibles d'être intégrés en cours de marché (12 %).

## VIII - DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

La procédure d'appel d'offres a été engagée le 17 octobre 2013 avec une date limite de remise des offres fixée au 27 novembre 2013.

Lors de sa séance en date du 19 décembre 2013, la Commission d'Appel d'Offres a attribué les marchés aux entreprises suivantes dont l'offre classée en première position est économiquement la plus avantageuse :

Lot 1 - Nettoyage des locaux sis à l'Hôtel de Région à Ajaccio : **SARL LA CLE DU NETTOYAGE** sise 11, avenue Noël Franchini à Ajaccio.

Lot 2 - Nettoyage des locaux grands sites Secteur AJACCIO et CORSE-DU-SUD : **Groupement SARL LA CLE DU NETTOYAGE - BG NETT** dont le mandataire la Sarl La clé du nettoyage est sise 11, avenue Noël Franchini à Ajaccio et le cotraitant est situé immeuble « les mimosas » à Penta di Casinca.

Lot 3 - Nettoyage des locaux petits sites Secteur AJACCIO et CORSE-DU-SUD : **NETTOYAGE INSULAIRE** sise 8, rue Paul Colonna d'Istria à Ajaccio.

Lot 4 - Nettoyage des locaux Musée et FRAC à CORTE et sites divers : **EURO NETTOYAGE** sise 10, allée Fuschia, ZI de Purettone à Borgo.

Lot 5 - Nettoyage des locaux Sites secteur BASTIA, BIGUGLIA, ILE-ROUSSE et HAUTE-CORSE : **CORSE PROPLETE** sise lieu-dit Bastio à Furiani.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir m'autoriser à signer et exécuter les marchés à bons de commande relatifs aux prestations de nettoyage courant des locaux de la Collectivité Territoriale de Corse avec :

- Lot 1 - Nettoyage des locaux sis à l'Hôtel de Région à Ajaccio : la **SARL LA CLE DU NETTOYAGE** sise 11, avenue Noël Franchini à Ajaccio pour un montant annuel minimum HT de 180 000 € et un montant annuel maximum HT de 450 000 € *soit pour 48 mois un montant minimum HT de 720 000 € et un montant maximum HT de 1 800 000 €.*
- Lot 2 - Nettoyage des locaux grands sites Secteur AJACCIO et CORSE-DU-SUD : le **Groupement SARL LA CLE DU NETTOYAGE - BG NETT** dont le mandataire la Sarl La clé du nettoyage est sise 11, avenue Noël Franchini à Ajaccio et le cotraitant est situé immeuble « Les mimosas » à Penta di Casinca, pour un montant annuel minimum HT de 155 000 € et un montant



annuel maximum HT de 400 000 € *soit pour 48 mois un montant minimum HT de 620 000 € et un montant maximum HT de 1 600 000 €.*

- Lot 3 - Nettoyage des locaux petits sites Secteur AJACCIO et CORSE-DU-SUD : la **SARL NETTOYAGE INSULAIRE** sise 8, rue Paul Colonna d'Istria à Ajaccio, pour un montant annuel minimum HT de 80 000 € et un montant annuel maximum HT de 320 000 € *soit pour 48 mois un montant minimum HT de 320 000 € et un montant maximum HT de 1 280 000 €.*
- Lot 4 - Nettoyage des locaux Musée et FRAC à CORTE et sites divers : la **SARL EURO NETTOYAGE** sise 10, allée Fuschia, ZI de Purettone à Borgo, pour un montant annuel minimum HT de 80 000 € et un montant annuel maximum HT de 240 000 € *soit pour 48 mois un montant minimum HT de 320 000 € et un montant maximum HT de 1 960 000 €.*
- Lot 5 - Nettoyage des locaux Sites secteur BASTIA, BIGUGLIA, ILE-ROUSSE et HAUTE-CORSE : la **SARL CORSE PROPRETE** sise lieu-dit Bastio à Furiani pour un montant annuel minimum HT de 50 000 € et un montant annuel maximum HT de 450 000 € *soit pour 48 mois un montant minimum HT de 200 000 € et un montant maximum HT de 1 800 000 €.*

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.